



Albi. Auch. Cahors. Carcassonne. Mende. Montpellier. Nîmes. Perpignan. Rodez. Tarbes. Toulouse

Toute l'info locale en continu : <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/r31/>

**Compte-rendu de la conférence téléphonique n° 3 du 8.12.2020 avec la DIRECTION,
-période de re-confinement liée au COVID19 -**

Cette troisième réunion d'information entre la Direction et les sections syndicales de la DIRCOFI SUD PYRENEES depuis le début du re-confinement qui a débuté le 30.10.2020, s'est tenue le mardi 8 décembre 2020 à 14h , en conférence téléphonique, en présence de 3 représentant-es de SOLIDAIRES et de 2 représentantes de la CGT.

Dans ce cadre, le Directeur, assisté de son adjointe ainsi que de l'Afipa de la Division 1, a souhaité nous apporter diverses informations et répondre à nos questions, avant l'audio-conférence de 16 heures avec les chefs de service.

► **La situation au regard de l'épidémie pour les agents de la DIRCOFI**

Il n'y a pas de nouvelle contamination à la Covid19 ou de nouveau cas contact dans notre direction depuis la précédente conférence téléphonique du 20 novembre, mais le Directeur ne souhaite pas que l'on « baisse la garde », bien au contraire, « il faut rester vigilants ».

La référente Covid est l'inspectrice RH, dont la lettre de mission du 12.11.2020 figure sur la page d'accueil du site internet Ulysse local de la Direction.

Une grille d'analyse et d'évaluation de la situation a été diffusée par la DG à destination des référents Covid, en vue de mesurer l'application dans chaque service des mesures sanitaires préconisées (rappel de la distanciation sociale, marquage au sol, équipement des accueils, affichage de la jauge des salles de réunion, informations aux usagers, etc.). Pour les résidences extérieures, les différents chefs de service réaliseront la même évaluation pour leurs locaux.

Un point sur ce dispositif national sera fait à la Direction générale à la mi-janvier.

► **Organisation de l'activité**

Télétravail

Le nombre d'agents présents dans les services est variable, ainsi la semaine dernière il était selon les jours de 40 à 80 environ (84 lundi dernier). Quelques brigades ont connu des pics de présence avec 5 agents ou plus, pour le Directeur il y a nécessité d'organiser une rotation pour éviter la concentration dans un service de 7, 8 parfois 9 collègues le même jour , la présence à plus d'une

personne par bureau étant évidemment toujours à proscrire. Toutefois, il a noté un effort qui se traduit par une baisse d'environ 10 % des effectifs présents la semaine dernière.

Les agents vulnérables vont être équipés d'un écran supplémentaire pour exercer dans de meilleures conditions à leur domicile, ce matériel étant à récupérer concrètement selon un dispositif en cours d'élaboration, « à mi-parcours ».

La gestion des appels téléphoniques au bureau à laquelle il convient d'être attentifs, doit se faire par le transfert de la ligne fixe de bureau vers la ligne de portable professionnel, dont certains agents sédentaires vont en outre être dotés au regard de leurs missions (service RH par exemple).

En matière de suivi administratif, le Directeur a pris acte de la diffusion par le service RH2C d'une foire aux questions datée du 4 décembre dernier, dans laquelle il est précisé que les vérificateurs en tant qu'agents nomades, lorsqu'ils sont en intervention sur place, doivent *entrer* le motif « mission » dans SIRHIUS et « télétravail » lorsqu'ils exercent à leur domicile. Toutefois, il ne fera pas un nouveau message pour en informer l'ensemble des agent-es, il donnera l'information oralement aux chefs de service, les agents pouvant s'ils le souhaitent continuer à déposer uniquement des jours « télétravail » dans l'application pour les deux cas de figure. Nous avons insisté sur le fait que saisir « télétravail » pour un agent-e nomade est quelque chose qui ne passe pas, à fortiori lorsque l'on est en intervention à l'extérieur, si l'on se tient aux nombreuses remontées que nous avons eues en ce sens.

Enfin , pour les agents sédentaires, un protocole exceptionnel de télétravail vient d'être mis en place à la DGFIP. Il s'agit d'une procédure simplifiée d'autorisation pour tous les agents concernés (cadres C jusqu'à AFiPA) qui consiste à définir avec le chef de service les jours précisément télétravaillés dans la semaine, confirmé par un message électronique de sa part détaillant ces mêmes jours. Il a rappelé qu'à ce sujet, il y a déjà eu des précédents (accidents de la route) et qu'en cas de sortie de chez soi pendant la plage fixe, il doit y avoir un accord préalable du chef de service.

► Déménagements des brigades

MONTPELLIER

Suite à la non-reconduction du bail, un déménagement de l'ensemble du site de CHAPTAL est prévu pour fin 2022, avec élaboration au préalable en relation avec la DDFiP 34, d'un cahier des besoins par direction. Aucune solution de relogement n'a été trouvée pour l'instant, le service des Domaines a été saisi.

En outre, le propriétaire avait informé l'administration de sa volonté de faire des travaux importants de mises aux normes électriques notamment, à l'automne 2020, mais rien n'a débuté ni n'est prévu pour les prochaines semaines.

Le Directeur est en contact avec le DDFiP de l'Hérault, ils ont convenu ensemble de communiquer de concert sur ce dossier.

NIMES

Les nouveaux locaux du Bld SAINTENAC sont prêts, conformes au cahier des charges après une modification d'une cloison remplacée au bon endroit.

Les besoins en matière de remplacement du mobilier ont été pris en compte (bureaux avec caisson fixe par exemple) et des commandes de matériels neufs effectuées en novembre 2020, les livraisons

étant faites au fil de l'eau, avant l'aménagement dans les locaux. Pour le mobilier à transférer depuis les locaux actuels (caisson à roulettes par exemple), la DDFiP du Gard a été saisie d'une demande d'assistance ; le déménagement sera fait soit par le service BIL de cette direction, soit par un transporteur privé, la réponse est à venir sur ce point. Il devrait avoir lieu à la mi-janvier, en principe.

Pour la partie informatique, l'intervention de l'ESI est programmée et c'est la Direction du Gard qui est chargée du paramétrage de l'auto-commutateur en matière de téléphonie.

Pour continuer à répondre à nos questions, il a été précisé que le site est entièrement climatisé et que des stores ont été posés sur toutes les fenêtres au niveau des locaux de la DIRCOFI.

Une visite préalable du site sera programmée avec les chefs de brigades et les agents. Le choix dans l'occupation effective des bureaux se fera localement au niveau de chacune des deux brigades, mais il y a plus de potentialité que de besoin par rapport à l'espace disponible. Pour l'occupation du nombre de personnes par bureau au niveau des agents vulnérables dans le contexte pandémique, le médecin de prévention sera saisi pour faire ses préconisations au regard de chaque pathologie.

TARBES

Le déménagement est initié suite à une décision émanant de la DDFiP 65, de fusion de deux services comptables dans ce Centre des Finances Publiques.

La 8ème Brigade déménagera au rez-de-chaussée dans des locaux identiques au niveau de la surface, mais dans une configuration différente.

La Direction a demandé 4 configurations d'aménagement au Chef de Brigade, 3 sont quasiment identiques. Un arbitrage sera fait en fonction du coût des travaux. Le Directeur attend le retour du DDFiP 65.

(Ces points seront abordés à l'initiative des sections syndicales SOLIDAIRES et CGT de la DIRCOFI lors de la séance du CHSCT Finances de Haute-Garonne du jeudi 10 décembre).

► Travaux rue Merly à TOULOUSE

Compte tenu des économies réalisées en 2020 sur certaines dépenses (frais de déplacement, frais de stages, dépenses de fluides etc.), la Direction a décidé de rénover partiellement l'immeuble.

Cela concerne deux gros chantiers : la rénovation totale des 23 sanitaires et la réfection de tous les sols hormis en présence de parquet.

Par ailleurs, suite à un rapport d'inspection par un organisme agréé de l'installation électrique et des recommandations de l'ISST (inspecteur santé et sécurité au travail) , des travaux de mise aux normes vont être entrepris, pour notamment ajouter des prises électriques. Dans l'attente, toutes les rallonges et prises multiples n'étant pas nécessitées par un usage professionnel ont été retirées par la Direction. Nous avons demandé une copie de ce rapport d'expertise, la direction n'a pas souhaité le remettre aux représentants du Personnel de la DIRCOFI, cela relève selon elle du CHSCT 31.

► QUESTIONS DIVERSES

S'en est suivie une discussion serrée sur les objectifs, sujet qui est « un peu un marronnier » pour notre Directeur.

Objectifs 2020

Il nous a confirmé ce qu'il nous a dit tout au long de l'année : il n'y a pas d'objectifs pour 2020, ceci d'autant plus qu'une partie de cette dernière de très nombreux collègues ont participé à des missions de renfort pour des missions relevant des directions locales (campagne IR, fonds de soutien aux entreprises etc..). Il n'est d'ailleurs pas exclu que nous soyons à nouveau sollicités à cette fin dans les semaines à venir, par rapport à l'élargissement des bénéficiaires potentiels et l'afflux massif de demandes dans le cadre du fonds ...

Nous serons dans la fourchette des autres DIRCOFI, comprise entre 45 et 55 % de dossiers rendus cette année, mais toutes les brigades ne sont pas au même niveau, car la participation aux missions de soutien a été variable au niveau de celles-ci et aussi parce que « *un dossier n'égal pas un autre dossier* ».

Objectifs 2021

Pour l'année prochaine, il n'y a pas d'inquiétudes à avoir selon lui ! « *On ne fixe pas des objectifs intenable*s ». Il a toutefois demandé aux chefs de brigades d'être attentifs aux engagements de programme pour cette année, afin de revenir à une situation normale. Néanmoins, avec le re-confinement et le télétravail, il a bien conscience que les délais s'allongent, il faudra faire le bilan en fin d'année prochaine en prenant tous les paramètres. Mais le contrôle doit naturellement continuer, en privilégiant les secteurs et les entreprises qui ont le moins souffert de la crise pandémique.

Nous lui avons indiqué combien est difficile dans la période compliquée à plus d'un titre que nous vivons et traversons, l'exercice de l'activité de contrôle fiscal externe et l'objectif d'efficacité des contrôles. Les entreprises, en partie elles-mêmes désorganisées au niveau des directions financières, sont moins disponibles, souvent moins réactives à nos demandes.

De plus sur un autre aspect, le télétravail généralisé dans la durée et tous les jours a souvent mis à mal l'équilibre personnel, à tel point que de nombreuses pathologies se font jour, comme le relate ces jours derniers la presse tant nationale que locale. Cela ne peut être sans conséquences sur les objectifs, il faut absolument en tenir compte.

Pour le Directeur il est important de conserver le lien entre le collectif de travail, en organisant des audio-conférences très régulières, par exemple.

Pour les prescriptions de fin d'année, il a réaffirmé qu'il ne souhaitait pas voir différer à début janvier, des procédures que l'on peut notifier fin décembre grâce à l'allongement de la prescription jusqu'au mois de juin dans le cadre des ordonnances sur le premier confinement. Il a néanmoins appelé l'attention, selon lui comme d'habitude, sur des procédures à éviter d'envoyer à des personnes physiques en plein coeur des fêtes de fin d'année.

Nous lui avons demandé une approche plus pragmatique de ce droit de reprise, qui est le pendant comme nous l'avons évoqué de la réfaction de 165 jours des intérêts de retard en faveur des contribuables, alors que cette dernière mesure n'est pourtant pas prévu par les ordonnances mais a été mise en place par la DGFIP elle-même, sans que les contribuables n'aient même à le demander.

Il a admis qu'en cas de contrôle non terminé pour des raisons calendaires ou de documents en attente ce qui est prégnant dans la période, les vérificateurs-trices puissent en faire usage, cependant il a précisé pas de façon excessive ... en surtout pas en l'utilisant pour faire durer le contrôle « *oultre-mesure* ».

L'échange a pris fin à 15 h 55

Une nouvelle conférence téléphonique avec le DIRECTEUR aura lieu dès que la situation l'exigera.

**N'hésitez pas à nous contacter en cas de problème et à faire remonter vos demandes
ou interrogations à notre adresse :**

solidairesfinancespubliques.dircofi-sudpyrenees@dgfip.finances.gouv.fr

**DES INFORMATIONS NOUS CONCERNANT TOUS
RESSORTENT EGALEMENT DE REUNIONS NATIONALES AVEC LA DG :
VOUS POUVEZ VOUS CONNECTER A NOTRE SITE NATIONAL
POUR EN RETROUVER LES COMPTES-RENDUS,
ici : <https://solidairesfinancespubliques.org>**